

Rapport faunique 2022



Référence : *Émissaire de l'obstacle à la migration du poisson (OMP) du projet de restauration des lacs Doucet, Cossette et Fer à cheval*

Ensemencements 2022

Printemps 2022 – 10 juin 2022

Nom du lac	Quantité
Élan	400
Poire	350
Lachance est	400
Canoe	400
Trou	310
Haut	300
Sittelle	300

Été 2022 – 14 juillet 2022

Nom du lac	Quantité
Ariane	700
Benoît	400
Cofman	500
Craig	500
Double	620
Denise	1180
Donat	500
Gervais	900
Jacques	200
Roitelet	900
Tour, de la	300
Trois-Doigts	900
Vache, de la	400

Automne 2022 – 6 octobre 2022

Nom du lac	Quantité
Benoît	500
Cyprès	1000 fretins
Mary	2000 fretins
Monic	3000 fretins
Nandou	2500 fretins
Splice	2500 fretins
Vache	300

Automne 2022 – 20 octobre 2022

Nom du lac	Quantité
Eveline	4000 fretins
Élan	400
Bouchard	1200 fretins
Madelon	3000 fretins
Denise	2000 fretins
Trépied	5000 fretins
Burner	2000 fretins
Carré	1000 fretins

La Zec procède actuellement à la révision des lacs à ensemercer.

Au premier constat,

- Plusieurs plans d'eau n'ont pas l'habitat adéquat pour l'omble de fontaine.
- Plusieurs plans d'eau n'ont pas d'accès adéquats pour l'ensemencer ou pour y aller pêcher
- Plusieurs plans d'eau n'ont aucune déclaration de poissons récoltés.
- Depuis 10 ans, la Zec a investi en moyenne plus de 80 000 \$ par année dans l'ensemencement et les aménagements fauniques des lacs incluant les accès.

Nous avons débuté les rencontres avec le Ministère de la Faune pour établir un plan d'ensemencement concerté.

Le plan doit s'établir en fonction de l'accord de la Zec et du Ministère. La gestion des déclarations de prises, de l'ensemencement et des aménagements fauniques devront s'inscrire dans le plan stratégique de la Zec.

Nous devons mettre beaucoup plus d'efforts collectivement sur la déclaration des prises afin d'être en mesure de mieux gérer nos plans d'eau et notre ressource faunique en général.

1. Déclarer vos prises, mais aussi vos journées de pêche à ZÉRO (0)
2. Peser avec justesse vos prises en précisant l'état et déclarer en Kg
3. Assurez-vous de respecter les quotas journaliers et de possession

Rappel des périodes et quotas:

<u>RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE SPORTIVE DANS LA ZEC DU CHAPEAU-DE-PAILLE EN 2022 ET 2023</u>				
<u>RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE TEL QUE RPQ</u>				
ESPÈCE	LIMITE DE POSSESSION	PÉRIODE DE FERMETURE	OUVERTURE EN 2022	OUVERTURE EN 2023
OMBLE DE FONTAINE	7	<i>DU DEUXIEME LUNDI DE SEPTEMBRE AU JEUDI VEILLE DU TROISIÈME VENDREDI DE MAI</i>	20 MAI - 11 SEPT	19 MAI - 10 SEPT
TOULADI	2	<i>DU DEUXIÈME LUNDI DE SEPTEMBRE AU JEUDI VEILLE DU TROISIÈME VENDREDI DE JUIN</i>	17 JUIN - 11 SEPT	16 JUIN - 10 SEPT
BROCHET, DORÉ	6	<i>DU PREMIER DÉCEMBRE AU JEUDI VEILLE DU TROISIÈME VENDREDI DE MAI</i>	20 MAI - 30 NOV	19 MAI - 30 NOV
OUANANICHE	3	<i>DU DEUXIEME LUNDI DE SEPTEMBRE AU JEUDI VEILLE DU TROISIÈME VENDREDI DE MAI</i>	20 MAI - 11 SEPT	19 MAI - 10 SEPT
ACHIGAN	6	<i>DU PREMIER DÉCEMBRE AU 14 JUIN</i>	15 JUIN - 30 NOV	15 JUIN - 30 NOV
PERCHAUDE	50	<i>DU PREMIER DÉCEMBRE AU JEUDI VEILLE DU TROISIÈME VENDREDI DE MAI</i>	20 MAI - 30 NOV	19 MAI - 30 NOV
AUTRES ESPÈCES	N.D.	<i>DU PREMIER DÉCEMBRE AU JEUDI VEILLE DU TROISIÈME VENDREDI DE MAI</i>	20 MAI - 30 NOV	19 MAI - 30 NOV

Référence MFFP 2022

Résumé des récoltes de pêche 2022

PÊCHE			
Espèces	Récolte (Nombre de captures)	Poids total de toutes les captures	Fréquentation (Jours-pêche ¹)
Omble de fontaine	11005	3023.84 kg	6199
Touladi	722	443.29 kg	1367
Doré	142	93.45 kg	782
Grand brochet	582	605.77 kg	2072
Omble chevalier	-	-	-
Autres poissons	1187	265.31 kg	2506
Total	13638	4431.66 kg	12926

Nous avons constaté une baisse de la fréquentation par rapport à 2021 (année COVID).

Omble de fontaine :

Le nombre de captures est en légère baisse, mais le succès de pêche est en légère hausse.

Grand Brochet :

Le nombre de captures est en légère baisse et le succès de pêche est stable par rapport à 2021, Il est toutefois inférieur aux valeurs historiques.

Touladi :

Le nombre de captures et le succès de pêche sont en hausse, tandis que la masse moyenne est à la baisse.

Autres espèces, Doré :

Le nombre de captures et le succès de pêche sont à la baisse.

Autres espèces, Achigan :

Il y a une hausse marquée du nombre de captures et le succès de pêche est en légère hausse également.

Autres espèces, Ouananiche :

Le nombre de captures et le succès de pêche sont à la baisse.

Par vos déclarations,

**Vous êtes responsables du maintien ou non des lacs à
ensemencer et de la qualité de pêche sur la Zec.**

Comment augmenter votre succès de pêche !!!

La pesée des poissons : Cette mesure sert à amélioration de la précision et la fiabilité des quotas qui peut se traduire par l'augmentation de la période d'ouverture.

Les quotas : nous aide à conserver l'équilibre naturel du plan d'eau. Ils nous assurent donc un succès de pêche chaque année.

De **fausses ou l'absence de déclaration** peuvent avoir pour *conséquence* :

- ✓ **La diminution des ensemencements.**
- ✓ **La fermeture prématurée des plans d'eau.**
- ✓ **Le bris de l'équilibre naturel des plans d'eau donc des prises plus petites ou même l'absence de poissons.**

La démarche ne vise pas à savoir où vous avez pêché et qui est le meilleur pêcheur, mais bien **de cumuler des statistiques nous permettant d'évaluer le rendement de ces lacs et ainsi de déterminer les quotas dans le but de conserver le meilleur équilibre naturel possible.**

De plus, les statistiques nous aident à l'élaboration de différents projets comme la restauration de plan d'eau, l'ajout de frayères, l'amélioration de l'accessibilité au plan d'eau (chemin et sentier d'accès).

Nous vous rappelons qu'il est très important de **déclarer vos prises ainsi que vos efforts de pêche** au poste d'accueil ou sur internet (PAV), peu importe la durée de votre séjour sur le territoire de la Zec.

Que vous profitiez d'un weekend, de vacances de plusieurs jours et même de la saison complète, prenez note de vos prises et transmettez-nous en personne au poste d'accueil, par courriel ou par l'enregistrement en ligne.

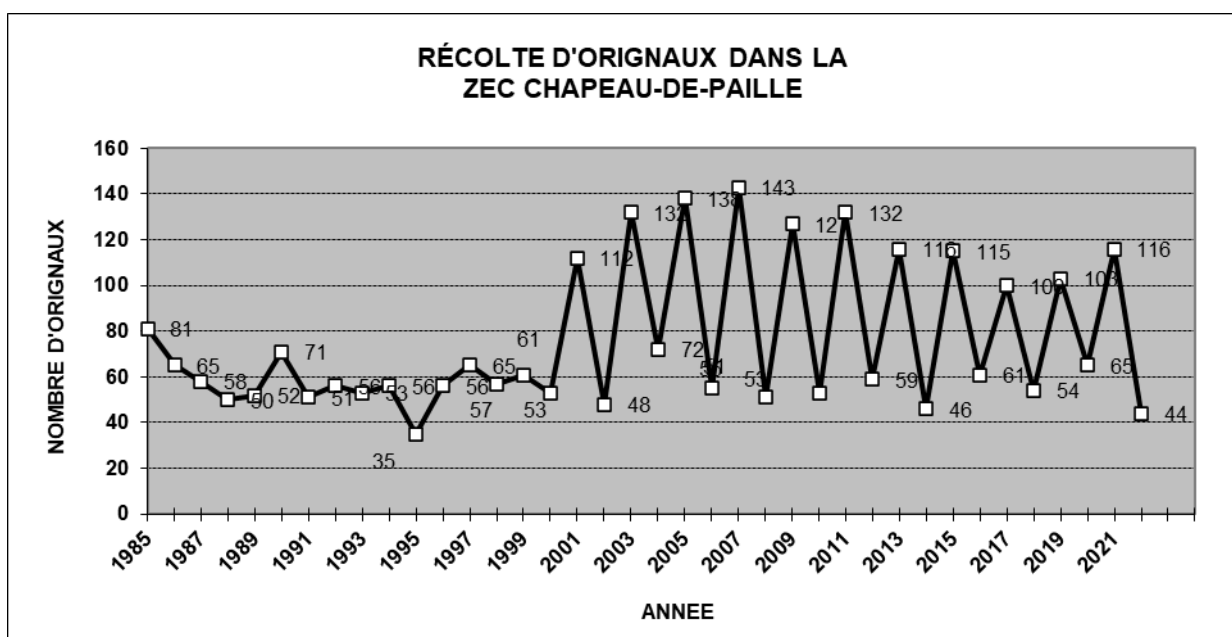
De plus, **vos statistiques sont complètement confidentielles.**

N'oubliez pas que le but est d'améliorer votre succès de pêche que ce soit par la quantité ou la taille de vos prises.

Résumé des récoltes de Chasse 2022

Résultats de la chasse à Orignal

	Bêtes récoltées	Nb. de chasseurs	Jours de chasse
Loi du mâle 2020	65	941	5 322
2021	116	1 521	8 092
Loi du mâle 2022	44	1 267	6 897



Il y a une baisse de la récolte et une hausse de l'effort en 2022. Le succès de chasse est passé de 6,9 % en 2020 à 3,5 % en 2022. Un inventaire aérien a été réalisé à l'hiver 2022-2023 dans toute la zone de chasse 26 pour permettre au Ministère de la Faune de valider cette problématique. Le résultat de l'inventaire semble corroborer la baisse marquée de la population sur toute la zone 26.

Le Ministère prépare actuellement un plan d'urgence et prépare une consultation de la population pour le prochain plan de gestion de l'orignal. Dès que nous aurons des précisions et/ou confirmations, nous vous tiendrons au courant par les médias sociaux. Il faut cependant s'attendre à des changements dans la réglementation à court terme.

Résultats de la chasse à l'Ours

	Bêtes récoltées	Nb. de chasseurs	Jours de chasse
2020	29	56	126
2021	39	127	487
2022	43	142	344

En 2022, il y aurait eu la récolte de 42 ours par la chasse et 1 ours par le piégeage. L'ajustement des périodes de chasse demandée par les membres à la dernière AGA pourra prendre effet à la suite de l'acceptation du libellé officiel par l'AGA.

La chasse à l'ours devrait être permise à l'automne en excluant la période correspondant à la chasse à la carabine de l'original.

Résultats de chasse au Cerf de Virginie

	Bêtes récoltées	Nb. de chasseurs	Jours de chasse
2020	0	7	17
2021	0	3	13
2022	1	9	27

La densité de la population du cerf de Virginie reste marginale, mais les observations par les utilisateurs du territoire semblent être à la hausse.

Résultats de la chasse aux Petits Gibiers

	Perdrix	Lièvre	Nb. de Chasseurs	Jours de chasse
2019	1501	6	507	1063
2020	4113	15	854	1871
(covid) 2021	4485	38	1185	2507
2022	2240	52	967	2 043

La fréquentation est en légère baisse par rapport à 2021. La récolte de gélinotte est également en baisse importante par rapport aux deux dernières années.

Protection de la faune

3 types de personnes ayant les pouvoirs d'intervenir sur le territoire.

Assistants de la Zec : 391 heures réalisées par nos assistants à la protection de la faune

Escouade régionale : 33 opérations pour 311 heures de patrouille
8 avis de 7 jours, 1 signalement d'acte illégal, 3 rapports d'infraction
Surplus de prise, permis de pêche, pêche avec plus d'un engin, arme chargée

Agents: 532 heures réalisées par les agents pour 11 rapports
(5 signalements et 6 rapports d'infraction)

Suivi des projets fauniques 2022

Amélioration ou entretien d'accès à l'eau

Liste des lieux ou du lac :

- | | |
|----------------|------------|
| 1. Bouchard | 5. Pod (2) |
| 2. Ariane | 6. Bill |
| 3. Petit Régis | 7. Trou |
| 4. Fawl | |

Suivi annuel obligatoire

Suivi des lacs aménagés et financés par la Fondation de la Faune

Ouverture d'autres plans d'eau pour la pêche blanche.

Le lac À la Vache dans le nord-est de la Zec et le lac de l'Élan au sud de la zec ont été ouverts.

Ces 2 lacs ont bien répondu comparativement au lac Benoît qui avait eu un très bon succès dans la première année. Nous continuerons nos observations pour une 2^e année sur les 3 lacs avant d'apporter de gros changements.

Un très gros merci à nos principaux bénévoles: Jos Blais, Pierre Grenier, Mario Dupont et Georges Dulac.

Projets fauniques 2023

Planification de projets et objectifs pour 2023

- ❖ **Continuer à développer l'offre de pêche blanche**
 - Augmenter le nombre de jours de pêche pour l'activité de pêche blanche
 - Augmenter le nombre de captures pour la pêche blanche
 - Valider le choix des lacs
 - Possibilité d'ouverture d'un lac de pêche blanche pour le brochet
- ❖ **Formation des employés sur l'entretien des aménagements faunique**
- ❖ **Accompagnement des nouveaux assistants de la Zec par l'escouade régionale**
- ❖ **Révision des lacs ensemencés pour un meilleur retour sur nos investissements**
- ❖ **Plan d'ensemencement concerté avec le MFFP**
- ❖ **Amélioration des déclarations des pêcheurs et chasseurs, peser plus de poissons**
- ❖ **Acquisition d'équipements de location pour la pêche subventionnée**
- ❖ **Maintenir les projets d'entretien ou d'amélioration des accès à l'eau**
- ❖ **Augmenter le nombre de captures de l'ours noir**
- ❖ **Améliorer la communication avec les piégeurs pour une meilleure gestion du réseau routier pour les cas de la gestion du castor.**